

200473-2026 - Competition

Belgium – Repair and maintenance services of boilers – Marché de services (stock) Entretien et dépannages de chaudières collectives et individuelles au gaz de ville, au gaz propane et au mazout ainsi que les groupes de ventilation double flux

OJ S 58/2026 24/03/2026

Contract or concession notice – standard regime

Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: NOTRE MAISON srl

Email: julien.purnelle@notremaison.be

Legal type of the buyer: Public undertaking

Activity of the contracting authority: Housing and community amenities

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Marché de services (stock) Entretien et dépannages de chaudières collectives et individuelles au gaz de ville, au gaz propane et au mazout ainsi que les groupes de ventilation double flux

Description: Marché de services (stock) Entretien et dépannages de chaudières collectives et individuelles au gaz de ville, au gaz propane et au mazout ainsi que les groupes de ventilation double flux

Procedure identifier: f4a0a4ac-5af4-40ee-9952-9a5cb92d931d

Internal identifier: PPP10S-297/6043/Chauffage 2026

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 50531100 Repair and maintenance services of boilers

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

- 2.1.2. Place of performance**
Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)
Country: Belgium
- 2.1.2. Place of performance**
Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)
Country: Belgium
- 2.1.2. Place of performance**
Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)
Country: Belgium
- 2.1.2. Place of performance**
Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)
Country: Belgium
- 2.1.2. Place of performance**
Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)
Country: Belgium
- 2.1.2. Place of performance**
Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)
Country: Belgium
- 2.1.2. Place of performance**
Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)
Country: Belgium
- 2.1.2. Place of performance**
Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)
Country: Belgium
- 2.1.2. Place of performance**
Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)
Country: Belgium
- 2.1.2. Place of performance**
Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)
Country: Belgium
- 2.1.2. Place of performance**
Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)
Country: Belgium
- 2.1.2. Place of performance**
Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)
Country: Belgium
- 2.1.2. Place of performance**
Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)
Country: Belgium
- 2.1.2. Place of performance**
Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)
Country: Belgium
- 2.1.2. Place of performance**
Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)
Country: Belgium

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

2.1.4. General information

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.5. Terms of procurement

Terms of submission:

Maximum number of lots for which one tenderer can submit tenders: 9

Terms of contract:

Maximum number of lots for which contracts can be awarded to one tenderer: 3

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: LOT 1 RIXENSART – LOUVAIN-LA-NEUVE : chaufferies collectives gaz de ville d' immeubles de min 10 logements

Description: LOT 1 RIXENSART – LOUVAIN-LA-NEUVE : chaufferies collectives gaz de ville d' immeubles de min 10 logements

Internal identifier: Chauffage 2026_1

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 50531100 Repair and maintenance services of boilers

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

Additional information: Botte du Hainaut (Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Momignies, Sivri-Rance, Marcinelle)

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

Additional information: Brabant Wallon (Chastre, Genappe, La Hulpe, Louvain-La-Neuve, Perwez, Rixensart, Villers-La-Ville, Walhain)

5.1.3. Estimated duration

Duration: 12 Months

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: Le lot 1 comporte trois reconductions.

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not required

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Professional risk indemnity insurance

Description of selection criterion: Une copie de l'assurance des risques professionnels et la mention des montants assurés, minimum 3 fois le montant de l'offre annuelle Niveau(x) minimal(aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV B. du D.U.M.E.

Criterion: Relevant educational and professional qualifications

Description of selection criterion: Une note reprenant les techniciens avec niveau de qualifications et/ou formation spécifique. L'équipe comprendra au minimum 3 techniciens à dispositions du présent marché. L'entreprise devra démontrer qu'elle dispose du niveau de qualification et/ou de formation plus spécifique (GI, GII, Cedicol pour les lots concernant le mazout et l'entreprise sera certifiée Cerga pour les lots concernant le gaz) ; Niveau(x) minimal (aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV C. du D.U.M.E.

Criterion: References on specified services

Description of selection criterion: Le candidat ou soumissionnaire doit produire la liste des principales missions de services réalisées (au moins 3 missions) durant les trois dernières années ainsi que celles en cours en ce moment, relatives à une mission similaire c'est-à-dire l'entretien et la réparation de chaudière, indiquant le montant, la date et leurs destinataires publics ou privés, avec mention du Pouvoir Adjudicateur. Cette liste devra être justifiée par des certificats de bonne exécution des maîtres d'ouvrage (min. 3 attestation au cours des 3 dernières années). Niveau(x) minimal(aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV C. du D.U.M.E.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: La participation au présent marché est soumise au respect des conditions suivantes : 1. Le soumissionnaire atteste qu'il ne fait l'objet d'aucune condamnation pénale au sens de l'article 67, § 1er, de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ou, en cas de condamnation pénale, qu'il a adopté des mesures de nature à démontrer leur fiabilité en dépit d'un motif d'exclusion obligatoire et ce, conformément à l'article 70 de la loi (mesures correctrices). A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III A du D.U.M.E. L'adjudicateur se réserve la possibilité d'exiger la production d'un extrait du casier judiciaire récent ou de tout document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays dont le candidat ou soumissionnaire est ressortissant. 2. Le soumissionnaire atteste qu'il est en ordre de paiement de ses impôts et taxes et de ses cotisations sociales, conformément à l'article 68, § 1er, de la loi. A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III B du D.U.M.E. L'adjudicateur procède à la vérification de la situation des candidats ou soumissionnaires sur le plan des dettes sociales, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement via l'application Télémarch ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres. A supposer que la vérification via une application électronique ne

permette pas de vérifier de manière certaine que le candidat soumissionnaire satisfait à ses obligations de paiement des cotisations de sécurité sociale, l'adjudicateur se réserve la possibilité de demander au candidat ou soumissionnaire de produire l'attestation relative au dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres. Pour le candidat ou soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre Etat membre de l'Union européenne, l'attestation récente est délivrée par l'autorité compétente étrangère et certifie que le soumissionnaire est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi. Cette attestation doit être équivalente à celle délivrée par l'ONSS en Belgique. Dans le cas où l'attestation fournie par Télémarc, une application électronique équivalente ou par l'autorité compétente ne démontre pas qu'il est en règle, le soumissionnaire peut régulariser sa situation, dans les cinq jours ouvrables du constat qu'il n'est effectivement pas en ordre. L'adjudicateur n'offre cette possibilité qu'une seule fois. Lorsque le doute persiste, l'adjudicateur peut s'enquérir de la situation du candidat ou soumissionnaire assujéti à la sécurité sociale des travailleurs indépendants afin de vérifier s'il est en règle avec ses obligations en matière de paiement de cotisations de sécurité sociale. L'adjudicateur procède à la vérification de la situation fiscale des candidats ou soumissionnaires, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement via l'application Télémarc ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres. A supposer que la vérification via une application électronique ne permette pas de savoir si le candidat ou soumissionnaire satisfait à ses obligations fiscales, l'adjudicateur se réserve la possibilité de lui demander directement de fournir une attestation récente justifiant qu'il satisfait à ses obligations fiscales. Il en va de même lorsque dans un autre Etat membre, une telle application n'est pas disponible. L'attestation doit être délivrée par l'autorité compétente belge et/ou étrangère et certifie que le candidat ou le soumissionnaire est en règle avec ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi. Dans le cas où l'attestation fournie par Télémarc, via une autre application électronique équivalente d'un autre Etat membre ou par l'autorité compétente ne démontre pas qu'il est en règle, le candidat ou soumissionnaire peut régulariser sa situation, dans les cinq jours ouvrables du constat qu'il n'est effectivement pas en ordre. L'adjudicateur n'offre cette possibilité qu'une seule fois. Lorsque le doute persiste, l'adjudicateur vérifie le respect des obligations fiscales de l'opérateur économique en interrogeant le Service public fédéral Finances pour autant que ce dernier délivre les attestations demandées par l'adjudicateur. 3. En outre, pour une période de 3 ans, l'accès au présent marché peut être refusé à tout prestataire, en application de l'article 69, 7°, de la loi, sous le coup d'un écartement résultant de défaillances importantes ou persistantes constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché antérieur passé par un adjudicateur, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable. A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III C du D.U.M.E. Lorsqu'un(e) document ou attestation demandé(e) ci-dessus n'est pas délivré dans le pays concerné ou ne concerne pas tous les cas prévus, il/elle peut être remplacé(e) par une déclaration sous serment ou, dans les pays où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance (art. 72, § 2 – AR 18/04/2017). Le soumissionnaire interrogé dispose au maximum d'un délai de douze jours de calendrier à compter de la date de la demande qui lui est adressée pour produire les documents requis. En cas de groupement de personnes physiques et/ou morales, les documents devant être fournis concernent chacune d'entre elles individuellement (art. 64 – AR 18/04/2017).

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Cost

Description: Critère 1 : Le prix

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 60

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère 2 : Les délais d'exécution en cas de dépannage, le planning d'intervention des entretiens et des prestations

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 20

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère n°3 : Qualité du service proposé en complément des prestations requises

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 10

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère n°4 : Gestion des contacts avec les locataires

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 10

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/297/10S/2026>

5.1.12. Terms of procurement**Terms of submission:**

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 20/04/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 150 Days

Information about public opening:

Opening date: 20/04/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Place: NOTRE MAISON, Boulevard J. Tirou, 167 à 6000 Charleroi - 2ème étage, salle de réunion

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques**Framework agreement:**

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Palais de justice de Charleroi

Information about review deadlines: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Palais de justice de Charleroi

Organisation providing additional information about the procurement procedure: NOTRE MAISON srl

Organisation providing more information on the review procedures: Palais de justice de Charleroi

Organisation receiving requests to participate: NOTRE MAISON srl

5.1. Lot: LOT-0002

Title: LOT 2 RIXENSART-LA HULPE: chaudières gaz de ville individuelles et collectives de petits immeubles

Description: LOT 2 RIXENSART-LA HULPE: chaudières gaz de ville individuelles et collectives de petits immeubles

Internal identifier: Chauffage 2026_2

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 50531100 Repair and maintenance services of boilers

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

Additional information: Botte du Hainaut (Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Momignies, Sivri-Rance, Marcinelle)

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

Additional information: Brabant Wallon (Chastre, Genappe, La Hulpe, Louvain-La-Neuve, Perwez, Rixensart, Villers-La-Ville, Walhain)

5.1.3. Estimated duration

Duration: 12 Months

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: Le lot 2 comporte trois reconductions.

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not required

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Professional risk indemnity insurance

Description of selection criterion: Une copie de l'assurance des risques professionnels et la mention des montants assurés, minimum 3 fois le montant de l'offre annuelle Niveau(x) minimal(aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV B. du D.U.M.E.

Criterion: Relevant educational and professional qualifications

Description of selection criterion: Une note reprenant les techniciens avec niveau de qualifications et/ou formation spécifique. L'équipe comprendra au minimum 3 techniciens à dispositions du présent marché. L'entreprise devra démontrer qu'elle dispose du niveau de qualification et/ou de formation plus spécifique (GI, GII, Cedicol pour les lots concernant le mazout et l'entreprise sera certifiée Cerga pour les lots concernant le gaz) ; Niveau(x) minimal (aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV C. du D.U.M.E.

Criterion: References on specified services

Description of selection criterion: Le candidat ou soumissionnaire doit produire la liste des principales missions de services réalisées (au moins 3 missions) durant les trois dernières années ainsi que celles en cours en ce moment, relatives à une mission similaire c'est-à-dire l'entretien et la réparation de chaudière, indiquant le montant, la date et leurs destinataires publics ou privés, avec mention du Pouvoir Adjudicateur. Cette liste devra être justifiée par des certificats de bonne exécution des maîtres d'ouvrage (min. 3 attestation au cours des 3 dernières années). Niveau(x) minimal(aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV C. du D.U.M.E.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: La participation au présent marché est soumise au respect des conditions suivantes : 1. Le soumissionnaire atteste qu'il ne fait l'objet d'aucune condamnation pénale au sens de l'article 67, § 1er, de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ou, en cas de condamnation pénale, qu'il a adopté des mesures de nature à démontrer leur fiabilité en dépit d'un motif d'exclusion obligatoire et ce, conformément à l'article 70 de la loi (mesures correctrices). A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III A du D.U.M.E. L'adjudicateur se réserve la possibilité d'exiger la production d'un extrait du casier judiciaire récent ou de tout document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays dont le candidat ou soumissionnaire est ressortissant. 2. Le soumissionnaire atteste qu'il est en ordre de paiement de ses impôts et taxes et de ses cotisations sociales, conformément à l'article 68, § 1er, de la loi. A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III B du D.U.M.E. L'adjudicateur procède à la vérification de la situation des candidats ou soumissionnaires sur le plan des dettes sociales, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement via l'application Télémarc ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres. A supposer que la vérification via une application électronique ne permette pas de vérifier de manière certaine que le candidat soumissionnaire satisfait à ses obligations de paiement des cotisations de sécurité sociale, l'adjudicateur se réserve la possibilité de demander au candidat ou soumissionnaire de produire l'attestation relative au dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres. Pour le candidat ou soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre Etat membre de l'Union européenne, l'attestation récente est délivrée par l'autorité compétente étrangère et certifie que le soumissionnaire est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi. Cette attestation doit être équivalente à celle délivrée par l'ONSS en Belgique. Dans le cas où l'attestation fournie par Télémarc, une application électronique équivalente ou par l'autorité compétente ne démontre pas qu'il est en règle, le soumissionnaire peut régulariser sa situation, dans les cinq

jours ouvrables du constat qu'il n'est effectivement pas en ordre. L'adjudicateur n'offre cette possibilité qu'une seule fois. Lorsque le doute persiste, l'adjudicateur peut s'enquérir de la situation du candidat ou soumissionnaire assujetti à la sécurité sociale des travailleurs indépendants afin de vérifier s'il est en règle avec ses obligations en matière de paiement de cotisations de sécurité sociale. L'adjudicateur procède à la vérification de la situation fiscale des candidats ou soumissionnaires, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement via l'application Télémarché ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres. A supposer que la vérification via une application électronique ne permette pas de savoir si le candidat ou soumissionnaire satisfait à ses obligations fiscales, l'adjudicateur se réserve la possibilité de lui demander directement de fournir une attestation récente justifiant qu'il satisfait à ses obligations fiscales. Il en va de même lorsque dans un autre Etat membre, une telle application n'est pas disponible. L'attestation doit être délivrée par l'autorité compétente belge et/ou étrangère et certifie que le candidat ou le soumissionnaire est en règle avec ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi. Dans le cas où l'attestation fournie par Télémarché, via une autre application électronique équivalente d'un autre Etat membre ou par l'autorité compétente ne démontre pas qu'il est en règle, le candidat ou soumissionnaire peut régulariser sa situation, dans les cinq jours ouvrables du constat qu'il n'est effectivement pas en ordre. L'adjudicateur n'offre cette possibilité qu'une seule fois. Lorsque le doute persiste, l'adjudicateur vérifie le respect des obligations fiscales de l'opérateur économique en interrogeant le Service public fédéral Finances pour autant que ce dernier délivre les attestations demandées par l'adjudicateur. 3. En outre, pour une période de 3 ans, l'accès au présent marché peut être refusé à tout prestataire, en application de l'article 69, 7°, de la loi, sous le coup d'un écartement résultant de défaillances importantes ou persistantes constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché antérieur passé par un adjudicateur, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable. A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III C du D.U.M.E. Lorsqu'un(e) document ou attestation demandé(e) ci-dessus n'est pas délivré dans le pays concerné ou ne concerne pas tous les cas prévus, il/elle peut être remplacé(e) par une déclaration sous serment ou, dans les pays où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance (art. 72, § 2 – AR 18/04/2017). Le soumissionnaire interrogé dispose au maximum d'un délai de douze jours de calendrier à compter de la date de la demande qui lui est adressée pour produire les documents requis. En cas de groupement de personnes physiques et/ou morales, les documents devant être fournis concernent chacune d'entre elles individuellement (art. 64 – AR 18/04/2017).

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Cost

Description: Critère 1 : Le prix

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 60

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère 2 : Les délais d'exécution en cas de dépannage, le planning d'intervention des entretiens et des prestations

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 20

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère n°3 : Qualité du service proposé en complément des prestations requises

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 10

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère n°4 : Gestion des contacts avec les locataires

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 10

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/297/10S/2026>

5.1.12. Terms of procurement**Terms of submission:**

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 20/04/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 150 Days

Information about public opening:

Opening date: 20/04/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Place: NOTRE MAISON, Boulevard J. Tirou, 167 à 6000 Charleroi - 2ème étage, salle de réunion

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques**Framework agreement:**

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Palais de justice de Charleroi

Information about review deadlines: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Palais de justice de Charleroi

Organisation providing additional information about the procurement procedure: NOTRE MAISON srl

Organisation providing more information on the review procedures: Palais de justice de Charleroi

Organisation receiving requests to participate: NOTRE MAISON srl

5.1. Lot: LOT-0003

Title: LOT 3 VILLERS-LA-VILLE: chaudières mazout et gaz propane

Description: LOT 3 VILLERS-LA-VILLE: chaudières mazout et gaz propane

Internal identifier: Chauffage 2026_3

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 50531100 Repair and maintenance services of boilers

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

Additional information: Botte du Hainaut (Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Momignies, Sivri-Rance, Marcinelle)

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

Additional information: Brabant Wallon (Chastre, Genappe, La Hulpe, Louvain-La-Neuve, Perwez, Rixensart, Villers-La-Ville, Walhain)

5.1.3. Estimated duration

Duration: 12 Months

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: Le lot 3 comporte trois reconductions.

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not required

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Professional risk indemnity insurance

Description of selection criterion: Une copie de l'assurance des risques professionnels et la mention des montants assurés, minimum 3 fois le montant de l'offre annuelle Niveau(x) minimal(aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV B. du D.U.M.E.

Criterion: Relevant educational and professional qualifications

Description of selection criterion: Une note reprenant les techniciens avec niveau de qualifications et/ou formation spécifique. L'équipe comprendra au minimum 3 techniciens à dispositions du présent marché. L'entreprise devra démontrer qu'elle dispose du niveau de qualification et/ou de formation plus spécifique (GI, GII, Cedicol pour les lots concernant le mazout et l'entreprise sera certifiée Cerga pour les lots concernant le gaz) ; Niveau(x) minimal(aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV C. du D.U.M.E.

Criterion: References on specified services

Description of selection criterion: Le candidat ou soumissionnaire doit produire la liste des principales missions de services réalisées (au moins 3 missions) durant les trois dernières années ainsi que celles en cours en ce moment, relatives à une mission similaire c'est-à-dire l'entretien et la réparation de chaudière, indiquant le montant, la date et leurs destinataires publics ou privés, avec mention du Pouvoir Adjudicateur. Cette liste devra être justifiée par des certificats de bonne exécution des maîtres d'ouvrage (min. 3 attestation au cours des 3 dernières années). Niveau(x) minimal(aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV C. du D.U.M.E.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: La participation au présent marché est soumise au respect des conditions suivantes : 1. Le soumissionnaire atteste qu'il ne fait l'objet d'aucune condamnation pénale au sens de l'article 67, § 1er, de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ou, en cas de condamnation pénale, qu'il a adopté des mesures de nature à démontrer leur fiabilité en dépit d'un motif d'exclusion obligatoire et ce, conformément à l'article 70 de la loi (mesures correctrices). A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III A du D.U.M.E. L'adjudicateur se réserve la possibilité d'exiger la production d'un extrait du casier judiciaire récent ou de tout document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays dont le candidat ou soumissionnaire est ressortissant. 2. Le soumissionnaire atteste qu'il est en ordre de paiement de ses impôts et taxes et de ses cotisations sociales, conformément à l'article 68, § 1er, de la loi. A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III B du D.U.M.E. L'adjudicateur procède à la vérification de la situation des candidats ou soumissionnaires sur le plan des dettes sociales, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement via l'application Télémarch ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres. A supposer que la vérification via une application électronique ne permette pas de vérifier de manière certaine que le candidat soumissionnaire satisfait à ses obligations de paiement des cotisations de sécurité sociale, l'adjudicateur se réserve la possibilité de demander au candidat ou soumissionnaire de produire l'attestation relative au dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres. Pour le candidat ou soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre Etat membre de l'Union européenne, l'attestation récente est délivrée par l'autorité compétente étrangère et certifie que le soumissionnaire est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi. Cette attestation doit être équivalente à celle délivrée par l'ONSS en Belgique. Dans le cas où l'attestation fournie par Télémarch, une application électronique équivalente ou par l'autorité compétente ne démontre pas qu'il est en règle, le soumissionnaire peut régulariser sa situation, dans les cinq jours ouvrables du constat qu'il n'est effectivement pas en ordre. L'adjudicateur n'offre cette possibilité qu'une seule fois. Lorsque le doute persiste, l'adjudicateur peut s'enquérir de la situation du candidat ou soumissionnaire assujetti à la sécurité sociale des travailleurs indépendants afin de vérifier s'il est en règle avec ses obligations en matière de paiement de cotisations de sécurité sociale. L'adjudicateur procède à la vérification de la situation fiscale des candidats ou soumissionnaires, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement via l'application Télémarch ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres. A supposer que la vérification via une application électronique ne permette pas de savoir si le candidat ou soumissionnaire satisfait à ses obligations fiscales, l'adjudicateur se réserve la possibilité de lui demander directement de fournir une attestation récente justifiant qu'il satisfait à ses obligations fiscales. Il en va de même lorsque dans un autre Etat membre, une telle application n'est pas disponible. L'attestation doit être délivrée par l'autorité compétente belge

et/ou étrangère et certifie que le candidat ou le soumissionnaire est en règle avec ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi. Dans le cas où l'attestation fournie par Télémarc, via une autre application électronique équivalente d'un autre Etat membre ou par l'autorité compétente ne démontre pas qu'il est en règle, le candidat ou soumissionnaire peut régulariser sa situation, dans les cinq jours ouvrables du constat qu'il n'est effectivement pas en ordre. L'adjudicateur n'offre cette possibilité qu'une seule fois. Lorsque le doute persiste, l'adjudicateur vérifie le respect des obligations fiscales de l'opérateur économique en interrogeant le Service public fédéral Finances pour autant que ce dernier délivre les attestations demandées par l'adjudicateur. 3. En outre, pour une période de 3 ans, l'accès au présent marché peut être refusé à tout prestataire, en application de l'article 69, 7°, de la loi, sous le coup d'un écartement résultant de défaillances importantes ou persistantes constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché antérieur passé par un adjudicateur, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable. A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III C du D.U.M.E. Lorsqu'un(e) document ou attestation demandé(e) ci-dessus n'est pas délivré dans le pays concerné ou ne concerne pas tous les cas prévus, il/elle peut être remplacé(e) par une déclaration sous serment ou, dans les pays où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance (art. 72, § 2 – AR 18/04/2017). Le soumissionnaire interrogé dispose au maximum d'un délai de douze jours de calendrier à compter de la date de la demande qui lui est adressée pour produire les documents requis. En cas de groupement de personnes physiques et/ou morales, les documents devant être fournis concernent chacune d'entre elles individuellement (art. 64 – AR 18/04/2017).

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Cost

Description: Critère 1 : Le prix

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 60

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère 2 : Les délais d'exécution en cas de dépannage, le planning d'intervention des entretiens et des prestations

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 20

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère n°3 : Qualité du service proposé en complément des prestations requises

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 10

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère n°4 : Gestion des contacts avec les locataires

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 10

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/297/10S/2026>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 20/04/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 150 Days

Information about public opening:

Opening date: 20/04/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Place: NOTRE MAISON, Boulevard J. Tirou, 167 à 6000 Charleroi - 2ème étage, salle de réunion

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Palais de justice de Charleroi

Information about review deadlines: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Palais de justice de Charleroi

Organisation providing additional information about the procurement procedure: NOTRE MAISON srl

Organisation providing more information on the review procedures: Palais de justice de Charleroi

Organisation receiving requests to participate: NOTRE MAISON srl

5.1. Lot: LOT-0004

Title: LOT 4 LLN - PERWEZ - OTTIGNIES: chaudières gaz de ville individuelles et collectives pour immeuble de max 10 logements

Description: LOT 4 LLN - PERWEZ - OTTIGNIES: chaudières gaz de ville individuelles et collectives pour immeuble de max 10 logements

Internal identifier: Chauffage 2026_4

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 50531100 Repair and maintenance services of boilers

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

Additional information: Botte du Hainaut (Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Momignies, Sivri-Rance, Marcinelle)

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

Additional information: Brabant Wallon (Chastre, Genappe, La Hulpe, Louvain-La-Neuve, Perwez, Rixensart, Villers-La-Ville, Walhain)

5.1.3. Estimated duration

Duration: 12 Months

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: Le lot 4 comporte trois reconductions.

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not required

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Professional risk indemnity insurance

Description of selection criterion: Une copie de l'assurance des risques professionnels et la mention des montants assurés, minimum 3 fois le montant de l'offre annuelle Niveau(x) minimal(aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV B. du D.U.M.E.

Criterion: Relevant educational and professional qualifications

Description of selection criterion: Une note reprenant les techniciens avec niveau de qualifications et/ou formation spécifique. L'équipe comprendra au minimum 3 techniciens à dispositions du présent marché. L'entreprise devra démontrer qu'elle dispose du niveau de qualification et/ou de formation plus spécifique (GI, GII, Cedicol pour les lots concernant le mazout et l'entreprise sera certifiée Cerga pour les lots concernant le gaz) ; Niveau(x) minimal (aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV C. du D.U.M.E.

Criterion: References on specified services

Description of selection criterion: Le candidat ou soumissionnaire doit produire la liste des principales missions de services réalisées (au moins 3 missions) durant les trois dernières années ainsi que celles en cours en ce moment, relatives à une mission similaire c'est-à-dire l'entretien et la réparation de chaudière, indiquant le montant, la date et leurs destinataires publics ou privés, avec mention du Pouvoir Adjudicateur. Cette liste devra être justifiée par des certificats de bonne exécution des maîtres d'ouvrage (min. 3 attestation au cours des 3 dernières années). Niveau(x) minimal(aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV C. du D.U.M.E.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: La participation au présent marché est soumise au respect des conditions suivantes : 1. Le soumissionnaire atteste qu'il ne fait l'objet d'aucune condamnation pénale au sens de l'article 67, § 1er, de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ou, en cas de condamnation pénale, qu'il a adopté des mesures de nature à démontrer leur fiabilité en dépit d'un motif d'exclusion obligatoire et ce, conformément à l'article 70 de la loi (mesures correctrices). A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III A du D.U.M.E. L'adjudicateur se réserve la possibilité d'exiger la production d'un extrait du casier judiciaire récent ou de tout document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays dont le candidat ou soumissionnaire est ressortissant. 2. Le soumissionnaire atteste qu'il est en ordre de paiement de ses impôts et taxes et de ses cotisations sociales, conformément à l'article 68, § 1er, de la loi. A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III B du D.U.M.E. L'adjudicateur procède à la vérification de la situation des candidats ou soumissionnaires sur le plan des dettes sociales, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement via l'application Télémarch ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres. A supposer que la vérification via une application électronique ne permette pas de vérifier de manière certaine que le candidat soumissionnaire satisfait à ses obligations de paiement des cotisations de sécurité sociale, l'adjudicateur se réserve la possibilité de demander au candidat ou soumissionnaire de produire l'attestation relative au dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres. Pour le candidat ou soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre Etat membre de l'Union européenne, l'attestation récente est délivrée par l'autorité compétente étrangère et certifie que le soumissionnaire est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi. Cette attestation doit être équivalente à celle délivrée par l'ONSS en Belgique. Dans le cas où l'attestation fournie par Télémarch, une application électronique équivalente ou par l'autorité compétente ne démontre pas qu'il est en règle, le soumissionnaire peut régulariser sa situation, dans les cinq jours ouvrables du constat qu'il n'est effectivement pas en ordre. L'adjudicateur n'offre cette possibilité qu'une seule fois. Lorsque le doute persiste, l'adjudicateur peut s'enquérir de la situation du candidat ou soumissionnaire assujéti à la sécurité sociale des travailleurs indépendants afin de vérifier s'il est en règle avec ses obligations en matière de paiement de cotisations de sécurité sociale. L'adjudicateur procède à la vérification de la situation fiscale des candidats ou soumissionnaires, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement via l'application Télémarch ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres. A supposer que la vérification via une application électronique ne permette pas de savoir si le candidat ou soumissionnaire satisfait à ses obligations fiscales, l'adjudicateur se réserve la possibilité de lui demander directement de fournir une attestation récente justifiant qu'il satisfait à ses obligations fiscales. Il en va de même lorsque dans un autre Etat membre, une telle application n'est pas disponible. L'attestation doit être délivrée par l'autorité compétente belge et/ou étrangère et certifie que le candidat ou le soumissionnaire est en règle avec ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi. Dans le cas où l'attestation fournie par Télémarch, via une autre application électronique équivalente d'un autre Etat membre ou par l'autorité compétente ne démontre pas qu'il est en règle, le candidat ou soumissionnaire peut régulariser sa situation, dans les cinq jours ouvrables du constat qu'il n'est effectivement pas en ordre. L'adjudicateur n'offre cette possibilité qu'une seule fois. Lorsque le doute persiste, l'adjudicateur vérifie le respect des obligations fiscales de l'opérateur économique en interrogeant le Service public fédéral Finances pour autant que ce dernier délivre les attestations demandées par l'adjudicateur. 3. En outre, pour une période de 3 ans, l'accès au présent marché peut être refusé à tout prestataire, en application de l'article

69, 7°, de la loi, sous le coup d'un écartement résultant de défaillances importantes ou persistantes constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché antérieur passé par un adjudicateur, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable. A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III C du D.U.M.E. Lorsqu'un(e) document ou attestation demandé(e) ci-dessus n'est pas délivré dans le pays concerné ou ne concerne pas tous les cas prévus, il/elle peut être remplacé(e) par une déclaration sous serment ou, dans les pays où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance (art. 72, § 2 – AR 18/04/2017). Le soumissionnaire interrogé dispose au maximum d'un délai de douze jours de calendrier à compter de la date de la demande qui lui est adressée pour produire les documents requis. En cas de groupement de personnes physiques et/ou morales, les documents devant être fournis concernent chacune d'entre elles individuellement (art. 64 – AR 18/04/2017).

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Cost

Description: Critère 1 : Le prix

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 60

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère 2 : Les délais d'exécution en cas de dépannage, le planning d'intervention des entretiens et des prestations

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 20

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère n°3 : Qualité du service proposé en complément des prestations requises

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 10

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère n°4 : Gestion des contacts avec les locataires

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 10

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/297/10S/2026>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 20/04/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 150 Days

Information about public opening:

Opening date: 20/04/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Place: NOTRE MAISON, Boulevard J. Tirou, 167 à 6000 Charleroi - 2ème étage, salle de réunion

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques**Framework agreement:**

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Palais de justice de Charleroi

Information about review deadlines: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Palais de justice de Charleroi

Organisation providing additional information about the procurement procedure: NOTRE MAISON srl

Organisation providing more information on the review procedures: Palais de justice de Charleroi

Organisation receiving requests to participate: NOTRE MAISON srl

5.1. Lot: LOT-0005

Title: LOT 5 CHASTRE-WALHAIN: chaudières gaz (ville et propane) et mazout individuelles et collectives max 10 logements

Description: LOT 5 CHASTRE-WALHAIN: chaudières gaz (ville et propane) et mazout individuelles et collectives max 10 logements

Internal identifier: Chauffage 2026_5

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 50531100 Repair and maintenance services of boilers

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

Additional information: Botte du Hainaut (Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Momignies, Sivri-Rance, Marcinelle)

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

Additional information: Brabant Wallon (Chastre, Genappe, La Hulpe, Louvain-La-Neuve, Perwez, Rixensart, Villers-La-Ville, Walhain)

5.1.3. Estimated duration

Duration: 12 Months

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: Le lot 5 comporte trois reconductions.

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not required

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Professional risk indemnity insurance

Description of selection criterion: Une copie de l'assurance des risques professionnels et la mention des montants assurés, minimum 3 fois le montant de l'offre annuelle Niveau(x) minimal(aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV B. du D.U.M.E.

Criterion: Relevant educational and professional qualifications

Description of selection criterion: Une note reprenant les techniciens avec niveau de qualifications et/ou formation spécifique. L'équipe comprendra au minimum 3 techniciens à dispositions du présent marché. L'entreprise devra démontrer qu'elle dispose du niveau de qualification et/ou de formation plus spécifique (GI, GII, Cedicol pour les lots concernant le mazout et l'entreprise sera certifiée Cerga pour les lots concernant le gaz) ; Niveau(x) minimal(aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV C. du D.U.M.E.

Criterion: References on specified services

Description of selection criterion: Le candidat ou soumissionnaire doit produire la liste des principales missions de services réalisées (au moins 3 missions) durant les trois dernières années ainsi que celles en cours en ce moment, relatives à une mission similaire c'est-à-dire l'entretien et la réparation de chaudière, indiquant le montant, la date et leurs destinataires publics ou privés, avec mention du Pouvoir Adjudicateur. Cette liste devra être justifiée par des certificats de bonne exécution des maîtres d'ouvrage (min. 3 attestation au cours des 3 dernières années). Niveau(x) minimal(aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV C. du D.U.M.E.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: La participation au présent marché est soumise au respect des conditions suivantes : 1. Le soumissionnaire atteste qu'il ne fait l'objet d'aucune condamnation pénale au sens de l'article 67, § 1er, de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ou, en cas de condamnation pénale, qu'il a adopté des mesures de nature à démontrer leur fiabilité en dépit d'un motif d'exclusion obligatoire et ce, conformément à l'article 70 de la loi (mesures correctrices). A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III A du D.U.M.E. L'adjudicateur se réserve la possibilité d'exiger la production d'un extrait du casier judiciaire récent ou de tout document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays dont le candidat ou soumissionnaire est ressortissant. 2. Le soumissionnaire atteste qu'il est en ordre de paiement de ses impôts et taxes et de ses cotisations sociales, conformément à l'article 68, § 1er, de la loi. A cet effet,

les soumissionnaires remplissent la partie III B du D.U.M.E. L'adjudicateur procède à la vérification de la situation des candidats ou soumissionnaires sur le plan des dettes sociales, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement via l'application Télémarc ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres. A supposer que la vérification via une application électronique ne permette pas de vérifier de manière certaine que le candidat soumissionnaire satisfait à ses obligations de paiement des cotisations de sécurité sociale, l'adjudicateur se réserve la possibilité de demander au candidat ou soumissionnaire de produire l'attestation relative au dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres. Pour le candidat ou soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre Etat membre de l'Union européenne, l'attestation récente est délivrée par l'autorité compétente étrangère et certifie que le soumissionnaire est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi. Cette attestation doit être équivalente à celle délivrée par l'ONSS en Belgique. Dans le cas où l'attestation fournie par Télémarc, une application électronique équivalente ou par l'autorité compétente ne démontre pas qu'il est en règle, le soumissionnaire peut régulariser sa situation, dans les cinq jours ouvrables du constat qu'il n'est effectivement pas en ordre. L'adjudicateur n'offre cette possibilité qu'une seule fois. Lorsque le doute persiste, l'adjudicateur peut s'enquérir de la situation du candidat ou soumissionnaire assujetti à la sécurité sociale des travailleurs indépendants afin de vérifier s'il est en règle avec ses obligations en matière de paiement de cotisations de sécurité sociale. L'adjudicateur procède à la vérification de la situation fiscale des candidats ou soumissionnaires, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement via l'application Télémarc ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres. A supposer que la vérification via une application électronique ne permette pas de savoir si le candidat ou soumissionnaire satisfait à ses obligations fiscales, l'adjudicateur se réserve la possibilité de lui demander directement de fournir une attestation récente justifiant qu'il satisfait à ses obligations fiscales. Il en va de même lorsque dans un autre Etat membre, une telle application n'est pas disponible. L'attestation doit être délivrée par l'autorité compétente belge et/ou étrangère et certifie que le candidat ou le soumissionnaire est en règle avec ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi. Dans le cas où l'attestation fournie par Télémarc, via une autre application électronique équivalente d'un autre Etat membre ou par l'autorité compétente ne démontre pas qu'il est en règle, le candidat ou soumissionnaire peut régulariser sa situation, dans les cinq jours ouvrables du constat qu'il n'est effectivement pas en ordre. L'adjudicateur n'offre cette possibilité qu'une seule fois. Lorsque le doute persiste, l'adjudicateur vérifie le respect des obligations fiscales de l'opérateur économique en interrogeant le Service public fédéral Finances pour autant que ce dernier délivre les attestations demandées par l'adjudicateur. 3. En outre, pour une période de 3 ans, l'accès au présent marché peut être refusé à tout prestataire, en application de l'article 69, 7°, de la loi, sous le coup d'un écartement résultant de défaillances importantes ou persistantes constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché antérieur passé par un adjudicateur, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable. A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III C du D.U.M.E. Lorsqu'un(e) document ou attestation demandé(e) ci-dessus n'est pas délivré dans le pays concerné ou ne concerne pas tous les cas prévus, il/elle peut être remplacé(e) par une déclaration sous serment ou, dans les pays où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance (art. 72, § 2 – AR 18/04/2017). Le soumissionnaire interrogé dispose au maximum d'un délai de douze jours de calendrier à

compter de la date de la demande qui lui est adressée pour produire les documents requis. En cas de groupement de personnes physiques et/ou morales, les documents devant être fournis concernent chacune d'entre elles individuellement (art. 64 – AR 18/04/2017).

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Cost

Description: Critère 1 : Le prix

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 60

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère 2 : Les délais d'exécution en cas de dépannage, le planning d'intervention des entretiens et des prestations

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 20

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère n°3 : Qualité du service proposé en complément des prestations requises

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 10

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère n°4 : Gestion des contacts avec les locataires

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 10

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/297/10S/2026>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 20/04/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 150 Days

Information about public opening:

Opening date: 20/04/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Place: NOTRE MAISON, Boulevard J. Tirou, 167 à 6000 Charleroi - 2ème étage, salle de réunion

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Palais de justice de Charleroi

Information about review deadlines: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Palais de justice de Charleroi

Organisation providing additional information about the procurement procedure: NOTRE MAISON srl

Organisation providing more information on the review procedures: Palais de justice de Charleroi

Organisation receiving requests to participate: NOTRE MAISON srl

5.1. Lot: LOT-0006

Title: LOT 6 GENAPPE: chaudières gaz de ville et mazout individuelles

Description: LOT 6 GENAPPE: chaudières gaz de ville et mazout individuelles

Internal identifier: Chauffage 2026_6

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 50531100 Repair and maintenance services of boilers

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

Additional information: Botte du Hainaut (Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Momignies, Sivri-Rance, Marcinelle)

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

Additional information: Brabant Wallon (Chastre, Genappe, La Hulpe, Louvain-La-Neuve, Perwez, Rixensart, Villers-La-Ville, Walhain)

5.1.3. Estimated duration

Duration: 12 Months

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: Le lot 6 comporte trois reconductions.

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not required

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Professional risk indemnity insurance

Description of selection criterion: Une copie de l'assurance des risques professionnels et la mention des montants assurés, minimum 3 fois le montant de l'offre annuelle Niveau(x) minimal(aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV B. du D.U.M.E.

Criterion: Relevant educational and professional qualifications

Description of selection criterion: Une note reprenant les techniciens avec niveau de qualifications et/ou formation spécifique. L'équipe comprendra au minimum 3 techniciens à dispositions du présent marché. L'entreprise devra démontrer qu'elle dispose du niveau de qualification et/ou de formation plus spécifique (GI, GII, Cedicol pour les lots concernant le mazout et l'entreprise sera certifiée Cerga pour les lots concernant le gaz) ; Niveau(x) minimal (aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV C. du D.U.M.E.

Criterion: References on specified services

Description of selection criterion: Le candidat ou soumissionnaire doit produire la liste des principales missions de services réalisées (au moins 3 missions) durant les trois dernières années ainsi que celles en cours en ce moment, relatives à une mission similaire c'est-à-dire l'entretien et la réparation de chaudière, indiquant le montant, la date et leurs destinataires publics ou privés, avec mention du Pouvoir Adjudicateur. Cette liste devra être justifiée par des certificats de bonne exécution des maîtres d'ouvrage (min. 3 attestation au cours des 3 dernières années). Niveau(x) minimal(aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV C. du D.U.M.E.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: La participation au présent marché est soumise au respect des conditions suivantes : 1. Le soumissionnaire atteste qu'il ne fait l'objet d'aucune condamnation pénale au sens de l'article 67, § 1er, de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ou, en cas de condamnation pénale, qu'il a adopté des mesures de nature à démontrer leur fiabilité en dépit d'un motif d'exclusion obligatoire et ce, conformément à l'article 70 de la loi (mesures correctrices). A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III A du D.U.M.E. L'adjudicateur se réserve la possibilité d'exiger la production d'un extrait du casier judiciaire récent ou de tout document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays dont le candidat ou soumissionnaire est ressortissant. 2. Le soumissionnaire atteste qu'il est en ordre de paiement de ses impôts et taxes et de ses cotisations sociales, conformément à l'article 68, § 1er, de la loi. A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III B du D.U.M.E. L'adjudicateur procède à la vérification de la situation des candidats ou soumissionnaires sur le plan des dettes sociales, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement via l'application Télémarc ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres. A supposer que la vérification via une application électronique ne permette pas de vérifier de manière certaine que le candidat soumissionnaire satisfait à ses obligations de paiement des cotisations de sécurité sociale, l'adjudicateur se réserve la possibilité de demander au candidat ou soumissionnaire de produire l'attestation relative au dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres. Pour le candidat ou soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre Etat membre de l'Union européenne, l'attestation récente est délivrée par l'autorité compétente étrangère et certifie que le soumissionnaire est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi. Cette attestation doit être équivalente à celle délivrée par l'ONSS en Belgique. Dans le cas où l'attestation fournie

par Télémarch, une application électronique équivalente ou par l'autorité compétente ne démontre pas qu'il est en règle, le soumissionnaire peut régulariser sa situation, dans les cinq jours ouvrables du constat qu'il n'est effectivement pas en ordre. L'adjudicateur n'offre cette possibilité qu'une seule fois. Lorsque le doute persiste, l'adjudicateur peut s'enquérir de la situation du candidat ou soumissionnaire assujetti à la sécurité sociale des travailleurs indépendants afin de vérifier s'il est en règle avec ses obligations en matière de paiement de cotisations de sécurité sociale. L'adjudicateur procède à la vérification de la situation fiscale des candidats ou soumissionnaires, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement via l'application Télémarch ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres. A supposer que la vérification via une application électronique ne permette pas de savoir si le candidat ou soumissionnaire satisfait à ses obligations fiscales, l'adjudicateur se réserve la possibilité de lui demander directement de fournir une attestation récente justifiant qu'il satisfait à ses obligations fiscales. Il en va de même lorsque dans un autre Etat membre, une telle application n'est pas disponible. L'attestation doit être délivrée par l'autorité compétente belge et/ou étrangère et certifie que le candidat ou le soumissionnaire est en règle avec ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi. Dans le cas où l'attestation fournie par Télémarch, via une autre application électronique équivalente d'un autre Etat membre ou par l'autorité compétente ne démontre pas qu'il est en règle, le candidat ou soumissionnaire peut régulariser sa situation, dans les cinq jours ouvrables du constat qu'il n'est effectivement pas en ordre. L'adjudicateur n'offre cette possibilité qu'une seule fois. Lorsque le doute persiste, l'adjudicateur vérifie le respect des obligations fiscales de l'opérateur économique en interrogeant le Service public fédéral Finances pour autant que ce dernier délivre les attestations demandées par l'adjudicateur. 3. En outre, pour une période de 3 ans, l'accès au présent marché peut être refusé à tout prestataire, en application de l'article 69, 7°, de la loi, sous le coup d'un écartement résultant de défaillances importantes ou persistantes constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché antérieur passé par un adjudicateur, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable. A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III C du D.U.M.E. Lorsqu'un(e) document ou attestation demandé(e) ci-dessus n'est pas délivré dans le pays concerné ou ne concerne pas tous les cas prévus, il/elle peut être remplacé(e) par une déclaration sous serment ou, dans les pays où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance (art. 72, § 2 – AR 18/04/2017). Le soumissionnaire interrogé dispose au maximum d'un délai de douze jours de calendrier à compter de la date de la demande qui lui est adressée pour produire les documents requis. En cas de groupement de personnes physiques et/ou morales, les documents devant être fournis concernent chacune d'entre elles individuellement (art. 64 – AR 18/04/2017).

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Cost

Description: Critère 1 : Le prix

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 60

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère 2 : Les délais d'exécution en cas de dépannage, le planning d'intervention des entretiens et des prestations

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 20

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère n°3 : Qualité du service proposé en complément des prestations requises

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 10

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère n°4 : Gestion des contacts avec les locataires

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 10

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/297/10S/2026>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 20/04/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 150 Days

Information about public opening:

Opening date: 20/04/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Place: NOTRE MAISON, Boulevard J. Tirou, 167 à 6000 Charleroi - 2ème étage, salle de réunion

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Palais de justice de Charleroi

Information about review deadlines: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Palais de justice de Charleroi

Organisation providing additional information about the procurement procedure: NOTRE MAISON srl

Organisation providing more information on the review procedures: Palais de justice de Charleroi

Organisation receiving requests to participate: NOTRE MAISON srl

5.1. Lot: LOT-0007

Title: LOT 7 BEAUMONT-MARCINELLE: individuelles mazout -gaz de ville et gaz propane

Description: LOT 7 BEAUMONT-MARCINELLE: individuelles mazout -gaz de ville et gaz propane

Internal identifier: Chauffage 2026_7

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 50531100 Repair and maintenance services of boilers

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

Additional information: Botte du Hainaut (Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Momignies, Sivirance, Marcinelle)

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

Additional information: Brabant Wallon (Chastre, Genappe, La Hulpe, Louvain-La-Neuve, Perwez, Rixensart, Villers-La-Ville, Walhain)

5.1.3. Estimated duration

Duration: 12 Months

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: Le lot 7 comporte trois reconductions.

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not required

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Professional risk indemnity insurance

Description of selection criterion: Une copie de l'assurance des risques professionnels et la mention des montants assurés, minimum 3 fois le montant de l'offre annuelle Niveau(x) minimal(aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV B. du D.U.M.E.

Criterion: Relevant educational and professional qualifications

Description of selection criterion: Une note reprenant les techniciens avec niveau de qualifications et/ou formation spécifique. L'équipe comprendra au minimum 3 techniciens à dispositions du présent marché. L'entreprise devra démontrer qu'elle dispose du niveau de qualification et/ou de formation plus spécifique (GI, GII, Cedicol pour les lots concernant le

mazout et l'entreprise sera certifiée Cerga pour les lots concernant le gaz) ; Niveau(x) minimal (aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV C. du D.U.M.E.

Criterion: References on specified services

Description of selection criterion: Le candidat ou soumissionnaire doit produire la liste des principales missions de services réalisées (au moins 3 missions) durant les trois dernières années ainsi que celles en cours en ce moment, relatives à une mission similaire c'est-à-dire l'entretien et la réparation de chaudière, indiquant le montant, la date et leurs destinataires publics ou privés, avec mention du Pouvoir Adjudicateur. Cette liste devra être justifiée par des certificats de bonne exécution des maîtres d'ouvrage (min. 3 attestation au cours des 3 dernières années). Niveau(x) minimal(aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV C. du D.U.M.E.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: La participation au présent marché est soumise au respect des conditions suivantes : 1. Le soumissionnaire atteste qu'il ne fait l'objet d'aucune condamnation pénale au sens de l'article 67, § 1er, de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ou, en cas de condamnation pénale, qu'il a adopté des mesures de nature à démontrer leur fiabilité en dépit d'un motif d'exclusion obligatoire et ce, conformément à l'article 70 de la loi (mesures correctrices). A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III A du D.U.M.E. L'adjudicateur se réserve la possibilité d'exiger la production d'un extrait du casier judiciaire récent ou de tout document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays dont le candidat ou soumissionnaire est ressortissant. 2. Le soumissionnaire atteste qu'il est en ordre de paiement de ses impôts et taxes et de ses cotisations sociales, conformément à l'article 68, § 1er, de la loi. A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III B du D.U.M.E. L'adjudicateur procède à la vérification de la situation des candidats ou soumissionnaires sur le plan des dettes sociales, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement via l'application Télémarch ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres. A supposer que la vérification via une application électronique ne permette pas de vérifier de manière certaine que le candidat soumissionnaire satisfait à ses obligations de paiement des cotisations de sécurité sociale, l'adjudicateur se réserve la possibilité de demander au candidat ou soumissionnaire de produire l'attestation relative au dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres. Pour le candidat ou soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre Etat membre de l'Union européenne, l'attestation récente est délivrée par l'autorité compétente étrangère et certifie que le soumissionnaire est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi. Cette attestation doit être équivalente à celle délivrée par l'ONSS en Belgique. Dans le cas où l'attestation fournie par Télémarch, une application électronique équivalente ou par l'autorité compétente ne démontre pas qu'il est en règle, le soumissionnaire peut régulariser sa situation, dans les cinq jours ouvrables du constat qu'il n'est effectivement pas en ordre. L'adjudicateur n'offre cette possibilité qu'une seule fois. Lorsque le doute persiste, l'adjudicateur peut s'enquérir de la situation du candidat ou soumissionnaire assujetti à la sécurité sociale des travailleurs indépendants afin de vérifier s'il est en règle avec ses obligations en matière de paiement de cotisations de sécurité sociale. L'adjudicateur procède à la vérification de la situation fiscale des candidats ou soumissionnaires, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement via l'application Télémarch ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres. A supposer que la vérification via une application électronique ne permette pas de savoir si le candidat ou

soumissionnaire satisfait à ses obligations fiscales, l'adjudicateur se réserve la possibilité de lui demander directement de fournir une attestation récente justifiant qu'il satisfait à ses obligations fiscales. Il en va de même lorsque dans un autre Etat membre, une telle application n'est pas disponible. L'attestation doit être délivrée par l'autorité compétente belge et/ou étrangère et certifie que le candidat ou le soumissionnaire est en règle avec ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi. Dans le cas où l'attestation fournie par Télémarch, via une autre application électronique équivalente d'un autre Etat membre ou par l'autorité compétente ne démontre pas qu'il est en règle, le candidat ou soumissionnaire peut régulariser sa situation, dans les cinq jours ouvrables du constat qu'il n'est effectivement pas en ordre. L'adjudicateur n'offre cette possibilité qu'une seule fois. Lorsque le doute persiste, l'adjudicateur vérifie le respect des obligations fiscales de l'opérateur économique en interrogeant le Service public fédéral Finances pour autant que ce dernier délivre les attestations demandées par l'adjudicateur. 3. En outre, pour une période de 3 ans, l'accès au présent marché peut être refusé à tout prestataire, en application de l'article 69, 7°, de la loi, sous le coup d'un écartement résultant de défaillances importantes ou persistantes constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché antérieur passé par un adjudicateur, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable. A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III C du D.U.M.E. Lorsqu'un(e) document ou attestation demandé(e) ci-dessus n'est pas délivré dans le pays concerné ou ne concerne pas tous les cas prévus, il/elle peut être remplacé(e) par une déclaration sous serment ou, dans les pays où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance (art. 72, § 2 – AR 18/04/2017). Le soumissionnaire interrogé dispose au maximum d'un délai de douze jours de calendrier à compter de la date de la demande qui lui est adressée pour produire les documents requis. En cas de groupement de personnes physiques et/ou morales, les documents devant être fournis concernent chacune d'entre elles individuellement (art. 64 – AR 18/04/2017).

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Cost

Description: Critère 1 : Le prix

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 60

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère 2 : Les délais d'exécution en cas de dépannage, le planning d'intervention des entretiens et des prestations

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 20

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère n°3 : Qualité du service proposé en complément des prestations requises

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 10

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère n°4 : Gestion des contacts avec les locataires

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 10

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/297/10S/2026>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 20/04/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 150 Days

Information about public opening:

Opening date: 20/04/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Place: NOTRE MAISON, Boulevard J. Tirou, 167 à 6000 Charleroi - 2ème étage, salle de réunion

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Palais de justice de Charleroi

Information about review deadlines: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Palais de justice de Charleroi

Organisation providing additional information about the procurement procedure: NOTRE MAISON srl

Organisation providing more information on the review procedures: Palais de justice de Charleroi

Organisation receiving requests to participate: NOTRE MAISON srl

5.1. Lot: LOT-0008

Title: LOT 8 HAINAUT: individuelles mazout et gaz propane

Description: LOT 8 HAINAUT: individuelles mazout et gaz propane

Internal identifier: Chauffage 2026_8

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 50531100 Repair and maintenance services of boilers

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

Additional information: Botte du Hainaut (Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Momignies, Sivri-Rance, Marcinelle)

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

Additional information: Brabant Wallon (Chastre, Genappe, La Hulpe, Louvain-La-Neuve, Perwez, Rixensart, Villers-La-Ville, Walhain)

5.1.3. Estimated duration

Duration: 12 Months

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: Le lot 8 comporte trois reconductions.

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not required

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Professional risk indemnity insurance

Description of selection criterion: Une copie de l'assurance des risques professionnels et la mention des montants assurés, minimum 3 fois le montant de l'offre annuelle Niveau(x) minimal(aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV B. du D.U.M.E.

Criterion: Relevant educational and professional qualifications

Description of selection criterion: Une note reprenant les techniciens avec niveau de qualifications et/ou formation spécifique. L'équipe comprendra au minimum 3 techniciens à dispositions du présent marché. L'entreprise devra démontrer qu'elle dispose du niveau de qualification et/ou de formation plus spécifique (GI, GII, Cedicol pour les lots concernant le mazout et l'entreprise sera certifiée Cerga pour les lots concernant le gaz) ; Niveau(x) minimal(aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV C. du D.U.M.E.

Criterion: References on specified services

Description of selection criterion: Le candidat ou soumissionnaire doit produire la liste des principales missions de services réalisées (au moins 3 missions) durant les trois dernières années ainsi que celles en cours en ce moment, relatives à une mission similaire c'est-à-dire l'entretien et la réparation de chaudière, indiquant le montant, la date et leurs destinataires publics ou privés, avec mention du Pouvoir Adjudicateur. Cette liste devra être justifiée par des certificats de bonne exécution des maîtres d'ouvrage (min. 3 attestation au cours des 3 dernières années). Niveau(x) minimal(aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV C. du D.U.M.E.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: La participation au présent marché est soumise au respect des conditions suivantes : 1. Le soumissionnaire atteste qu'il ne fait l'objet d'aucune condamnation pénale au sens de l'article 67, § 1er, de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ou, en cas de condamnation pénale, qu'il a adopté des mesures de nature à démontrer leur fiabilité en dépit d'un motif d'exclusion obligatoire et ce, conformément à l'article 70 de la loi (mesures correctrices). A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III A du D.U.M.E. L'adjudicateur se réserve la possibilité d'exiger la production d'un extrait du casier judiciaire récent ou de tout document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays dont le candidat ou soumissionnaire est ressortissant. 2. Le soumissionnaire atteste qu'il est en ordre de paiement de ses impôts et taxes et de ses cotisations sociales, conformément à l'article 68, § 1er, de la loi. A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III B du D.U.M.E. L'adjudicateur procède à la vérification de la situation des candidats ou soumissionnaires sur le plan des dettes sociales, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement via l'application Télémarch ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres. A supposer que la vérification via une application électronique ne permette pas de vérifier de manière certaine que le candidat soumissionnaire satisfait à ses obligations de paiement des cotisations de sécurité sociale, l'adjudicateur se réserve la possibilité de demander au candidat ou soumissionnaire de produire l'attestation relative au dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres. Pour le candidat ou soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre Etat membre de l'Union européenne, l'attestation récente est délivrée par l'autorité compétente étrangère et certifie que le soumissionnaire est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi. Cette attestation doit être équivalente à celle délivrée par l'ONSS en Belgique. Dans le cas où l'attestation fournie par Télémarch, une application électronique équivalente ou par l'autorité compétente ne démontre pas qu'il est en règle, le soumissionnaire peut régulariser sa situation, dans les cinq jours ouvrables du constat qu'il n'est effectivement pas en ordre. L'adjudicateur n'offre cette possibilité qu'une seule fois. Lorsque le doute persiste, l'adjudicateur peut s'enquérir de la situation du candidat ou soumissionnaire assujetti à la sécurité sociale des travailleurs indépendants afin de vérifier s'il est en règle avec ses obligations en matière de paiement de cotisations de sécurité sociale. L'adjudicateur procède à la vérification de la situation fiscale des candidats ou soumissionnaires, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement via l'application Télémarch ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres. A supposer que la vérification via une application électronique ne permette pas de savoir si le candidat ou soumissionnaire satisfait à ses obligations fiscales, l'adjudicateur se réserve la possibilité de lui demander directement de fournir une attestation récente justifiant qu'il satisfait à ses obligations fiscales. Il en va de même lorsque dans un autre Etat membre, une telle application n'est pas disponible. L'attestation doit être délivrée par l'autorité compétente belge et/ou étrangère et certifie que le candidat ou le soumissionnaire est en règle avec ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi. Dans le cas où l'attestation fournie par Télémarch, via une autre application électronique équivalente d'un autre Etat membre ou par l'autorité compétente ne démontre pas qu'il est en règle, le candidat ou soumissionnaire peut régulariser sa situation, dans les cinq jours ouvrables du constat qu'il n'est effectivement pas en ordre. L'adjudicateur n'offre cette possibilité qu'une seule fois. Lorsque le doute persiste, l'adjudicateur vérifie le respect des obligations fiscales de l'opérateur économique en interrogeant le Service public fédéral Finances pour autant que ce dernier délivre les attestations demandées par l'adjudicateur. 3. En outre, pour une période de

3 ans, l'accès au présent marché peut être refusé à tout prestataire, en application de l'article 69, 7°, de la loi, sous le coup d'un écartement résultant de défaillances importantes ou persistantes constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché antérieur passé par un adjudicateur, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable. A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III C du D.U.M.E. Lorsqu'un(e) document ou attestation demandé(e) ci-dessus n'est pas délivré dans le pays concerné ou ne concerne pas tous les cas prévus, il/elle peut être remplacé(e) par une déclaration sous serment ou, dans les pays où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance (art. 72, § 2 – AR 18/04/2017). Le soumissionnaire interrogé dispose au maximum d'un délai de douze jours de calendrier à compter de la date de la demande qui lui est adressée pour produire les documents requis. En cas de groupement de personnes physiques et/ou morales, les documents devant être fournis concernent chacune d'entre elles individuellement (art. 64 – AR 18/04/2017).

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Cost

Description: Critère 1 : Le prix

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 60

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère 2 : Les délais d'exécution en cas de dépannage, le planning d'intervention des entretiens et des prestations

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 20

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère n°3 : Qualité du service proposé en complément des prestations requises

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 10

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère n°4 : Gestion des contacts avec les locataires

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 10

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/297/10S/2026>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 20/04/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 150 Days

Information about public opening:

Opening date: 20/04/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Place: NOTRE MAISON, Boulevard J. Tirou, 167 à 6000 Charleroi - 2ème étage, salle de réunion

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered

employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Palais de justice de Charleroi

Information about review deadlines: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Palais de justice de Charleroi

Organisation providing additional information about the procurement procedure: NOTRE MAISON srl

Organisation providing more information on the review procedures: Palais de justice de Charleroi

Organisation receiving requests to participate: NOTRE MAISON srl

5.1. Lot: LOT-0009

Title: LOT 9 HAINAUT: collectives mazout et gaz propane

Description: LOT 9 HAINAUT: collectives mazout et gaz propane

Internal identifier: Chauffage 2026_9

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 50531100 Repair and maintenance services of boilers

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

Additional information: Botte du Hainaut (Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Momignies, Sivri-Rance, Marcinelle)

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

Additional information: Brabant Wallon (Chastre, Genappe, La Hulpe, Louvain-La-Neuve, Perwez, Rixensart, Villers-La-Ville, Walhain)

5.1.3. Estimated duration

Duration: 12 Months

5.1.4. **Renewal**

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: Le lot 9 comporte trois reconductions.

5.1.6. **General information**

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not required

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. **Selection criteria**

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Professional risk indemnity insurance

Description of selection criterion: Une copie de l'assurance des risques professionnels et la mention des montants assurés, minimum 3 fois le montant de l'offre annuelle Niveau(x)

minimal(aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV B. du D.U.M.E.

Criterion: Relevant educational and professional qualifications

Description of selection criterion: Une note reprenant les techniciens avec niveau de qualifications et/ou formation spécifique. L'équipe comprendra au minimum 3 techniciens à dispositions du présent marché. L'entreprise devra démontrer qu'elle dispose du niveau de qualification et/ou de formation plus spécifique (GI, GII, Cedicol pour les lots concernant le mazout et l'entreprise sera certifiée Cerga pour les lots concernant le gaz) ; Niveau(x) minimal (aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV C. du D.U.M.E.

Criterion: References on specified services

Description of selection criterion: Le candidat ou soumissionnaire doit produire la liste des principales missions de services réalisées (au moins 3 missions) durant les trois dernières années ainsi que celles en cours en ce moment, relatives à une mission similaire c'est-à-dire l'entretien et la réparation de chaudière, indiquant le montant, la date et leurs destinataires publics ou privés, avec mention du Pouvoir Adjudicateur. Cette liste devra être justifiée par des certificats de bonne exécution des maîtres d'ouvrage (min. 3 attestation au cours des 3 dernières années). Niveau(x) minimal(aux): A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV C. du D.U.M.E.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: La participation au présent marché est soumise au respect des conditions suivantes : 1. Le soumissionnaire atteste qu'il ne fait l'objet d'aucune condamnation pénale au sens de l'article 67, § 1er, de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ou, en cas de condamnation pénale, qu'il a adopté des mesures de nature à démontrer leur fiabilité en dépit d'un motif d'exclusion obligatoire et ce, conformément à l'article 70 de la loi (mesures correctrices). A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III A du D.U.M.E. L'adjudicateur se réserve la possibilité d'exiger la production d'un extrait du casier judiciaire récent ou de tout document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays dont le candidat ou soumissionnaire est ressortissant. 2. Le soumissionnaire atteste qu'il est en ordre de paiement de ses impôts et taxes et de ses cotisations sociales, conformément à l'article 68, § 1er, de la loi. A cet effet,

les soumissionnaires remplissent la partie III B du D.U.M.E. L'adjudicateur procède à la vérification de la situation des candidats ou soumissionnaires sur le plan des dettes sociales, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement via l'application Télémarc ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres. A supposer que la vérification via une application électronique ne permette pas de vérifier de manière certaine que le candidat soumissionnaire satisfait à ses obligations de paiement des cotisations de sécurité sociale, l'adjudicateur se réserve la possibilité de demander au candidat ou soumissionnaire de produire l'attestation relative au dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres. Pour le candidat ou soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre Etat membre de l'Union européenne, l'attestation récente est délivrée par l'autorité compétente étrangère et certifie que le soumissionnaire est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi. Cette attestation doit être équivalente à celle délivrée par l'ONSS en Belgique. Dans le cas où l'attestation fournie par Télémarc, une application électronique équivalente ou par l'autorité compétente ne démontre pas qu'il est en règle, le soumissionnaire peut régulariser sa situation, dans les cinq jours ouvrables du constat qu'il n'est effectivement pas en ordre. L'adjudicateur n'offre cette possibilité qu'une seule fois. Lorsque le doute persiste, l'adjudicateur peut s'enquérir de la situation du candidat ou soumissionnaire assujetti à la sécurité sociale des travailleurs indépendants afin de vérifier s'il est en règle avec ses obligations en matière de paiement de cotisations de sécurité sociale. L'adjudicateur procède à la vérification de la situation fiscale des candidats ou soumissionnaires, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement via l'application Télémarc ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres. A supposer que la vérification via une application électronique ne permette pas de savoir si le candidat ou soumissionnaire satisfait à ses obligations fiscales, l'adjudicateur se réserve la possibilité de lui demander directement de fournir une attestation récente justifiant qu'il satisfait à ses obligations fiscales. Il en va de même lorsque dans un autre Etat membre, une telle application n'est pas disponible. L'attestation doit être délivrée par l'autorité compétente belge et/ou étrangère et certifie que le candidat ou le soumissionnaire est en règle avec ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi. Dans le cas où l'attestation fournie par Télémarc, via une autre application électronique équivalente d'un autre Etat membre ou par l'autorité compétente ne démontre pas qu'il est en règle, le candidat ou soumissionnaire peut régulariser sa situation, dans les cinq jours ouvrables du constat qu'il n'est effectivement pas en ordre. L'adjudicateur n'offre cette possibilité qu'une seule fois. Lorsque le doute persiste, l'adjudicateur vérifie le respect des obligations fiscales de l'opérateur économique en interrogeant le Service public fédéral Finances pour autant que ce dernier délivre les attestations demandées par l'adjudicateur. 3. En outre, pour une période de 3 ans, l'accès au présent marché peut être refusé à tout prestataire, en application de l'article 69, 7°, de la loi, sous le coup d'un écartement résultant de défaillances importantes ou persistantes constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché antérieur passé par un adjudicateur, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable. A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III C du D.U.M.E. Lorsqu'un(e) document ou attestation demandé(e) ci-dessus n'est pas délivré dans le pays concerné ou ne concerne pas tous les cas prévus, il/elle peut être remplacé(e) par une déclaration sous serment ou, dans les pays où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance (art. 72, § 2 – AR 18/04/2017). Le soumissionnaire interrogé dispose au maximum d'un délai de douze jours de calendrier à

compter de la date de la demande qui lui est adressée pour produire les documents requis. En cas de groupement de personnes physiques et/ou morales, les documents devant être fournis concernent chacune d'entre elles individuellement (art. 64 – AR 18/04/2017).

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Cost

Description: Critère 1 : Le prix

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 60

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère 2 : Les délais d'exécution en cas de dépannage, le planning d'intervention des entretiens et des prestations

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 20

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère n°3 : Qualité du service proposé en complément des prestations requises

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 10

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère n°4 : Gestion des contacts avec les locataires

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 10

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/297/10S/2026>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 20/04/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 150 Days

Information about public opening:

Opening date: 20/04/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Place: NOTRE MAISON, Boulevard J. Tirou, 167 à 6000 Charleroi - 2ème étage, salle de réunion

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Palais de justice de Charleroi

Information about review deadlines: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Palais de justice de Charleroi

Organisation providing additional information about the procurement procedure: NOTRE MAISON srl

Organisation providing more information on the review procedures: Palais de justice de Charleroi

Organisation receiving requests to participate: NOTRE MAISON srl

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: NOTRE MAISON srl

Registration number: 2530

Postal address: Boulevard J. Tirou 167

Town: Charleroi

Postcode: 6000

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

Contact point: Julien Purnelle

Email: julien.purnelle@notremaison.be

Telephone: +32 71539103

Fax: +32 71539119

Internet address: <http://www.notremaison.be/>

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure

Organisation receiving requests to participate

8.1. ORG-0002

Official name: Palais de justice de Charleroi

Registration number: NA

Postal address: Avenue du Général Michel 2

Town: Charleroi

Postcode: 6000

Country subdivision (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Country: Belgium

Email: baj@barreaudecharleroi.be

Telephone: +32 71236512

Roles of this organisation:

Review organisation

Organisation providing more information on the review procedures

8.1. ORG-0003

Official name: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Registration number: BE 0475.480.736

Town: Antwerpen / Anvers

Postcode: 2000

Country subdivision (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Country: Belgium

Email: info@3p.eu

Telephone: +32 3 294 30 51

Roles of this organisation:

Procurement service provider

8.1. ORG-0004

Official name: FPS Policy and Support

Registration number: BE 0671.516.647

Town: Brussels

Postcode: 1000

Country subdivision (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Country: Belgium

Email: e.proc@publicprocurement.be

Telephone: +32 2 740 80 00

Roles of this organisation:

TED eSender

Notice information

Notice identifier/version: 43fdeb07-4437-41ff-b440-5b2ecf157cbb - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 20/03/2026 00:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Notice dispatch date (eSender): 20/03/2026 00:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 200473-2026

OJ S issue number: 58/2026

Publication date: 24/03/2026